



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du jeudi 13 décembre 2018 – 10 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Mot du maire et des élu(e)s

**10.03** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

**10.04** Questions

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions des citoyens

## 40 – Réglementation

**40.01** Ordonnance - Circulation / Stationnement

CA Direction des travaux publics - 1189916235

Ordonnance - Circulation / Stationnement - Fermeture de trois ruelles

## 50 – Ressources humaines

**50.01** Structure de service / Emploi / Poste

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1183711020

Conformément au règlement AO-3 portant sur la délégation de pouvoirs, le conseil entérine, à compter du 21 janvier 2019, la nomination d'un directeur de l'arrondissement d'Outremont - Dépense provenant du budget de fonctionnement

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

**IDENTIFICATION****Dossier # :1185069037**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Outremont , Direction des travaux publics , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Édicter une ordonnance interdisant, sous forme de projet pilote, la circulation des véhicules à certains accès de trois ruelles ciblées dans l'arrondissement d'Outremont

**CONTENU****CONTEXTE**

Dans le cadre du programme de sécurisation des ruelles de l'arrondissement d'Outremont, la division des Études techniques a reçu le mandat d'étudier trois projets pilotes pour permettre la fermeture partielle de ruelles qui ont fait l'objet de plaintes de la part des résidents.

Dans tous les cas, une telle mesure va assurer la sécurité des citoyens en limitant le transit véhiculaire.

En observant la circulation à différentes heures de la journée et en se basant sur les commentaires du contremaître voirie pour l'aspect déneigement et ceux de l'inspecteur propreté pour la collecte des déchets, chaque ruelle a été évaluée pour identifier les avantages et les inconvénients que peuvent générer une fermeture partielle. Les dispositions en béton ainsi que la signalisation requise seront installées par les responsables de la voirie.

Ces trois projets pilotes ont été déposés au Comité de sécurisation des ruelles mais n'a pas été déposés au Comité sur la circulation et le stationnement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Ruelle au nord de l'avenue Van Horne entre les avenues de l'Épée et Querbes

La fermeture sera réalisée à l'avenue Querbes. Les entrées et les sorties se feront à partir de l'avenue de l'Épée.

Ruelle au nord de l'avenue Laurier entre la rue Hutchison et l'avenue Durocher

La fermeture sera réalisée dans la ruelle au nord du stationnement hors rue. Les entrées et sorties se feront à partir de l'avenue Fairmount et les usagers pourront accéder au

stationnement hors rue par l'avenue Durocher.

Ruelle au sud de l'avenue Van Horne entre les avenues Davaar et McEachran

Les deux fermetures seront réalisées à une des extrémités des ruelles est-ouest. Les entrées et sorties se feront par les deux autres extrémités est-ouest.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'Arrondissement prend à sa charge les frais relatifs à la récupération, au transport ainsi qu'à l'installation des barricades en béton de type «Jersey» et de la signalisation nécessaires pour ces fermetures.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Décembre 2018 : Installation des barricades en béton de type «Jersey» ainsi que de la signalisation nécessaires.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Julie DESJARDINS, Outremont  
Geneviève PAQUETTE, Service de police de Montréal  
Daniel GIRARD, Service de sécurité incendie de Montréal  
Pascale LEBEL, Outremont

Lecture :

Pascale LEBEL, 12 décembre 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marie-Josée NOBERT  
B. Urb., Coordonnateur circulation et  
stationnement

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-12-12

Sophie LABERGE  
Chef de division - Études techniques

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

André BRIDEAU  
Directeur des Travaux publics



**Dossier # : 1183711020**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources humaines
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conformément au règlement AO-3 portant sur la délégation de pouvoirs, le conseil entérine, à compter du 21 janvier 2019, la nomination d'un directeur de l'arrondissement d'Outremont - Dépense provenant du budget de fonctionnement

Entériner, à compter du 21 janvier 2019, la nomination de Madame Marie-Claude Leblanc au poste de directrice de l'arrondissement d'Outremont;

Imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Délégation article 25 de la Charte de la ville de Montréal.

**Signé par** Julie DESJARDINS **Le** 2018-12-12 09:26

**Signataire :** Julie DESJARDINS

---

C/d ress.hum.<<arr.<60000>>  
Outremont , Direction des services administratifs\_du greffe et relations avec les citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1183711020**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources humaines
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conformément au règlement AO-3 portant sur la délégation de pouvoirs, le conseil entérine, à compter du 21 janvier 2019, la nomination d'un directeur de l'arrondissement d'Outremont - Dépense provenant du budget de fonctionnement

**CONTENU**

**CONTEXTE**

À la suite du processus de dotation visant à combler le poste de directeur d'arrondissement, il est recommandé d'entériner la nomination de Madame Marie-Claude Leblanc (matricule 100 068 039) au poste de directrice de l'arrondissement d'Outremont et ce, à compter du 21 janvier 2019.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Le service de dotation a procédé à l’affichage du poste de directeur d'arrondissement dans le but de le combler de façon permanente (OUTR-18-DIR-105530-48517). Cet affichage s’adressait aux candidats provenant de l'interne et de l'externe.

Madame Marie-Claude Leblanc a postulé dans le cadre de cet affichage et s'est qualifiée pour le poste, en ayant réussi l'entrevue ainsi que le processus d'évaluation du potentiel de gestion. Sa candidature est donc retenue pour occuper le poste de directrice d'arrondissement à Outremont.

Suivant la décision favorable du Conseil d'arrondissement, Madame Leblanc sera soumise, à compter du 21 janvier 2019, à une période de probation de douze (12) mois, conformément à l'application de l'article 6 des *Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal*.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les renseignements sont en pièces jointes.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Présentation dossier décisionnel: séance extraordinaire du 13 décembre 2018  
Entrée en fonction: 21 janvier 2018

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Outremont , Direction des services administratifs\_du greffe et relations avec les citoyens  
(Jonathan ST-LOUIS)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Julie MEUNIER, Service des ressources humaines  
Sylvie COTÉ, Service des ressources humaines

Lecture :

Julie MEUNIER, 11 décembre 2018  
Sylvie COTÉ, 11 décembre 2018

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Andrée Anne GÉLINAS DURAND  
Conseillère en ressources humaines

#### **ENDOSSÉ PAR**

Julie DESJARDINS  
C/d ress.hum.<<arr.<60000>>

Le : 2018-12-11

